

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit aux prestations de services réalisés par Nicolas VIGUIER (ci-après le prestataire), auto-entrepreneur immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 928 752 757, domicilié 5 rue des grandes vignes, 78820 Juziers

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le client.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant la passation de sa commande.

Article 2 - Commande

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les prestations du prestataire, et accepté par lui, accompagné du paiement de l'acompte éventuellement prévu sur le bon de commande.

Toute commande parvenue au vendeur est réputée ferme et définitive.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et obligation de paiement des produits commandés, selon les modalités ci-après stipulées.

Article 3 - Exécution de la prestation

Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, l'exécution de la prestation s'effectuera au lieu et à la date prévue dans le bon de commande.

Le client s'engage à respecter strictement l'ensemble des recommandations et conditions particulières qui seraient définies à la commande ou postérieurement à celle-ci par le prestataire afin de permettre la bonne réalisation de la prestation.

En cas de conditions atmosphériques rendant impossible la réalisation de la prestation, le prestataire en informera immédiatement le client. Une nouvelle date sera programmée, aucun remboursement ni indemnisation n'étant effectué par le prestataire. Dans le cas où il n'est pas possible de programmer une nouvelle date eu égard à la nature de la prestation commandée, le prestataire remboursera le client des sommes déjà versées, la commande étant alors réputée annulée. Aucune indemnité ne sera due par le prestataire.

Les prestations de prises de vues aériennes sont soumises à une réglementation stricte. En fonction de la demande du client et de l'objet de la commande, le prestataire peut se voir contraint de solliciter une autorisation administrative auprès des autorités compétentes et/ou d'imposer au client certaines conditions techniques, y compris après la commande. Si la commande ne peut être exécutée pour des raisons réglementaires ou par décision de l'armée, de la police ou de toute autre autorité, la responsabilité du prestataire ne pourra en aucun cas être engagée par le client. Le prestataire sera en droit de conserver l'acompte versé à la commande par le client.

Le prestataire conservera une copie des images à titre de sauvegarde après la livraison de la prestation. Le client pourra obtenir si nécessaire une nouvelle copie de ces images, pendant un délai de 12 mois, en contrepartie du règlement au prestataire du coût du support de la copie et des frais d'expédition. Le client pourra à tout moment demander au prestataire de détruire les copies qu'il a conservées.

Article 4 – Droit à l'image

En cas de prise de vue relative à une ou plusieurs personnes physiques identifiables, le client devra fournir au prestataire une autorisation écrite de la ou des personnes concernées. Le client devra par ailleurs remettre au prestataire, avant l'exécution de la prestation, l'autorisation écrite du propriétaire des lieux de tournage/prise de vues (terrains, bâtiments), si ceux-ci sont privés. Ces autorisations seront données pour l'objet stipulé dans la commande.

Article 5 - Annulation de la commande - Droit de rétractation

En cas d'annulation de la commande par l'acheteur, après acceptation du vendeur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, les sommes déjà payées seront acquises au vendeur, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi, sous réserve que la présente stipulation ne fasse pas obstacle au droit de rétractation mentionnée ci-après.

Toutefois, conformément aux dispositions du Code de la consommation, l'acheteur qui a la qualité de consommateur disposera d'un délai de 14 jours ouvrables à compter de la date de la commande, pour demander l'annulation de celle-ci et obtenir le remboursement des sommes déjà versées, à moins que la prestation ait déjà été exécutée et qu'il ait renoncé à son droit de rétractation.

Article 6 - Prix

Les prix sont fermes et définitifs. Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises.

Article 7 - Paiement

Sauf autre accord entre les parties lors de la commande, un acompte d'un montant de 50% du prix convenu est exigé lors de la passation de la commande par l'acheteur. Le paiement du solde est dû à la fin de l'exécution de la prestation, à la livraison des images.

Les paiements effectués par l'acheteur ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le prestataire.

Une facture sera remise à l'acheteur sur simple demande.

Article 8 - Garanties - Généralités

Le prestataire est garant de la conformité des prestations au contrat, permettant à l'acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-11 et suivants du code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du code civil.

Cette garantie couvre les défauts de conformité provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés dans les conditions et selon les modalités définies au bon de commande.

L'acheteur doit faire connaître au prestataire les défauts de conformité dans un délai maximum de 8 jours à compter de la fourniture des services.

Les défauts constatés donneront lieu à rectification, dans un délai de 15 jours maximum.

La garantie du prestataire est limitée au remboursement des services effectivement payés par l'acheteur. Le prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure.

Article 9 - Propriété intellectuelle

Les prises de vue, images, films, réalisées par le prestataire sont des œuvres originales, protégées par le droit de la propriété intellectuelle. Elles demeurent la propriété exclusive du prestataire, seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents. Le prestataire consent au client au droit d'utilisation des prises de vue et images réalisées dans le cadre de la commande, pour son usage privé et conformément à ce qui est précisé au bon de commande.

Les acheteurs clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces prises de vues, images, films, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du prestataire.

Article 10 – Protection des données personnelles

Le prestataire s'engage à conserver strictement confidentielles les données personnelles de l'acheteur qu'il collecte lors de la commande. Il s'engage à utiliser ces données uniquement pour la bonne exécution de la commande et à les conserver strictement confidentielles. Il s'interdit de les divulguer à tout tiers quel qu'il soit. Il les conservera pendant une durée maximale de deux ans après l'exécution de la commande. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne justifiant de son identité peut demander communication, rectification ou suppression des informations la concernant à l'acheteur, par simple courrier.

Article 11 - Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels la commande passée en application des présentes conditions générales de vente pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, ses conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Pour la définition de la juridiction compétente, le prestataire élit domicile à l'adresse mentionnée à l'article 1 ci-dessus.

Article 12 - Médiation

L'acheteur qui a la qualité de consommateur peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. Le prestataire informe le client qu'il relève du médiateur suivant : CM2C

Annexe 1 - Formulaire de rétractation destiné à l'acheteur consommateur

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de Monsieur Nicolas VIGUIER (adresse postale, adresse mail) :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services ci-dessous :

Commande en date du :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.